



La Commission

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/ CEEAC/
DMCAEMF/2026**

Recrutement d'un Cabinet de consultant pour la vérification des états financiers du Projet d'Appui Institutionnel pour la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Échanges en Afrique Centrale (PAI-AFE).

1. Le Groupe de la Banque africaine de développement (la Banque) appuie la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) dans ses efforts de développement depuis l'année 2000. Un protocole d'accord de Don d'un montant de 2 000 0000 UC a été signé pour financer le Projet d'Appui Institutionnel à la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Échanges de l'OMC en Afrique centrale (PAI-AFE).
2. La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a l'intention d'utiliser une partie du montant de son budget pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Cabinet de consultant pour la vérification des états financiers du projet PAI-AFE ».
3. Les Services du Consultant auront pour objectif :
 - Obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
 - Obtenir une assurance raisonnable que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations ;
 - Exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de don.
4. La mission d'audit concernera principalement les exercices clos au **31/12/21** et au **30/11/2022**, date de clôture du projet.

5. Le Président de la commission de la CEEAC, invite les Cabinets de consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications et expériences confirmées en audit général et en particulier en audit comptable et financier des projets et programmes financés par la BAD ou la Banque mondiale acceptable (avoir moins cinq missions similaires majeures et concluantes). Etre régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Politiques et Procédures de Passation des Marchés pour les Emprunteurs financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) », disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.afdb.org. Après établissement de la liste restreinte, les Cabinets de consultant seront sélectionnés selon la Méthode de « Sélection au Moindre Coût (SMC) ».
7. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 10h00 à 16h00 heures locales.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées uniquement par voies électroniques, à l'adresse ci-dessous au plus tard quinze (15) jours après la publication du présent avis, le.....17..JUN..2026 avec la mention : « *Manifestation d'Intérêt N° 001ASMI/CEEAC/DMCAEMF/2026. Recrutement d'un Cabinet de consultant pour la vérification des états financiers pour les exercices du projet PAI-AFE de la CEEAC* ».

NB: Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français.
L'adresse suivante : **A l'attention du Président de la commission de la CEEAC ; B.P. 2112 Libreville Gabon, Boulevard triomphale**

Email : commission@ceeac-eccas.org avec copie au Coordonnateur du Projet: jacob.kotcho@ceeac-eccas.org ; et mathurin.mbaihingabe@ceeac-eccas.org ; patrice.nna@ceeac-eccas.org.

Le secrétaire général ai



Mr Francisco NSE MANGUE